[redacted]

DLP 15-02-95001896

ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

GRANDES CULTURES

Bulletin n° 1 du 8 février 1995

Colza - Charançon de la tige : Attention.

Céréales - Jaunissements.

- Désherbage.

Phytoma - Bulletin d'abonnement spécial.

Penser à vous réabonner aux Avertissements Agricoles.

La végétation redémarre

Charançon de la tige du colza

Cet insecte pond dans les tiges de colza. Les larves s'y développent et peuvent faire éclater les tiges. Les pertes de rendement sont souvent importantes en cas d'attaque intense. C'est l'insecte le plus dommageable en Lorraine.

Dès maintenant, placer les cuvettes jaunes dans les parcelles, le fond de la cuvette au sommet de la végétation.

Dès que les facteurs suivants sont réunis durant trois jours, le vol du charançon de la tige peut débuter :

- températures maximales > ou = à 10°C
- absence de précipitations
- durée d'ensoleillement de trois heures.

Ce modèle est vérifié depuis plusieurs années par le SRPV de NANCY.

Le SRPV fera un état des captures dans les prochains bulletins.

Intervenir 8 à 10 jours après les premières captures avec une pyréthrinoïde.

Céréales

La grande majorité des céréales est au stade tallage. Les conditions automnales ayant été favorables, leur développement est satisfaisant.

Jaunissements

Certaines parcelles, surtout d'orge, présentent des jaunissements. Ils peuvent avoir plusieurs origines :

- Asphyxie ou faim d'azote : Le retour à des conditions plus normales et le premier apport d'azote rétabliront la situation.

- Oïdium : Dans quelques parcelles, orge principalement, l'oïdium s'est développé durant l'automne. Cette présence ne devrait avoir aucune incidence sur le développement futur de la maladie. Ce sont les conditions de printemps qui seront déterminantes, qu'il y ait eu ou non présence d'oïdium à l'automne.

- Maladies à virus : Les conditions relativement douces de ces derniers jours pourraient permettre l'apparition des premiers symptômes de ces maladies. JNO et pieds chétifs devraient être relativement exceptionnels, du fait des faibles infestations des vecteurs à l'automne. La mosaïque, uniquement contrôlée avec les variétés résistantes, sera bientôt visible. Elle se manifeste par taches plus ou moins allongées. Les symptômes (tirets décolorés le long des nervures) sont surtout visibles sur les feuilles centrales.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51

SPV

ABONNEMENT ANNUEL 350 F

Imprimerie de la DRAF - Directeur-gérant : D. VERBEKE - Publication périodique CPPAP N° 2011 AD - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation - ISSN 0980 - 8507

Désherbage des céréales

Les conditions de l'automne ont généralement permis de contrôler les graminées et de nombreuses dicotylédones. Dans ces conditions, l'action complémentaire, au printemps, n'est pas urgente. On attendra la levée d'un maximum de mauvaises herbes et une amélioration des conditions de sol et de végétation.

Si aucun désherbant n'a été appliqué à l'automne, les conditions relativement douces de ces derniers temps ont facilité la pousse de nombreuses adventices. Celles-ci sont déjà bien développées et il faudra les éliminer, dès que les conditions le permettront, avec des produits agissant par températures plus froides.

REABONNEZ-VOUS

Attention :

Si vous n'avez pas retourné votre bulletin d'abonnement pour l'année 1995, l'Avertissement Agricole que vous recevez aujourd'hui sera le dernier qui vous parviendra.

Si vous nous avez déjà envoyé votre demande de réabonnement, vous n'avez pas à tenir compte de ce rappel.

BULLETIN DE REABONNEMENT - ANNEE 1995

A retourner pour le 24 février 1995 au

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - 38, RUE SAINTE CATHERINE - 54043 NANCY CEDEX

NOM : .... PRENOM : ....

ADRESSE PRECISE : ....

....

....

N° DE TEL :...N° DE FAX :..

Reporter votre numéro d'abonné figurant sur l'étiquette adresse ☐☐☐☐☐☐☐

Si vous êtes abonné à différentes éditions, ne remplissez qu'un seul bulletin et un seul chèque pour la totalité des abonnements.

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ANNUEL AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Version courrier*	Version fax*		
☐	☐	Edition "Grandes Cultures"	350 F
☐	☐	Edition "Arboriculture - Viticulture"	340 F
☐		Edition "Pépinières - Espaces Verts"	260 F

☐ * Ci-joint un chèque de.............. F, établi à l'ordre de M. le Régisseur de Recettes (à l'exclusion de toute autre mention).

☐ * Je désire une facture. Date Signature

* Cocher la case désirée.

Attention : Certaines personnes sont abonnées par un Groupement ou une firme. Il leur est conseillé de nous adresser leur demande de réabonnement par l'intermédiaire de ce groupement ou de cette firme.

P2